



14 rue du Leinster
CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex



Suivi par Isabelle Perrette
iperrette@foot44.fff.fr

Objet

Rassemblement Challenge Départemental U12
Rassemblement Challenge Espoirs Crédit Agricole U13

La Chapelle-sur-Erdre, le 24 Mars 2023

Madame, Monsieur,

Félicitation, votre équipe U12 ou U13 s'est qualifiée pour l'une des finalités départementales :

- ➔ **Le Challenge Départemental U12M**
- ➔ **Le Challenge Espoirs Crédit Agricole U13M - Niveau 1 ou Niveau 2**

Ces événements se dérouleront le :

Samedi 1er avril 2023 à partir de 8h45
Au Stade Les Dorices, Route des Dorices, 44330 Vallet

Les 8 équipes U12M et les 24 équipes U13M des différents clubs participeront aux différentes épreuves des Challenges, à savoir :

- ➔ Épreuve Quiz sur les règles du jeu et règles de vie
- ➔ 6 rencontres de 16 minutes

Vous trouverez ci-joint la composition des groupes, le planning de la journée (horaires des quiz, photo officielle et rencontres).

Pour ces finalités départementales, la formule « **Échiquier** » sera appliquée (directive fédérale).

Dans la continuité des saisons précédentes, le District de Football de Loire-Atlantique continue de défendre les valeurs du Football d'Animation avec la mise en place des différentes actions :

- ➔ Protocole du Fair-Play (d'avant et d'après match)
- ➔ Carton vert

Quelques rappels :

- ➔ Le port des protège-tibias est obligatoire. Aucun joueur ne pourra participer aux rencontres s'il ne satisfait pas à cette obligation.
- ➔ Les joueurs participants devront être qualifiés pour participer à cette journée.
- ➔ Les surfaces des 6 terrains sont le gazon (4 terrains) et le synthétique (2 terrains), veuillez-vous munir des chaussures adaptées.

ATTENTION ! Présence obligatoire de l'équipe à l'heure de passage au quiz en tenue sportive.

Aux joueurs, à leurs éducateurs, dirigeants et à vous-même,
la Commission Départementale Pré-compétitions U13, adresse ses salutations amicales et sportives

Le Conseiller Technique Départemental
Sébastien CORNUAULT

Le Président de la Commission,
Jean-Luc BRIAND

